

Fort – de – France, le vendredi 20 décembre 2019

FEADER : Dispositif 4.1.1 dédié aux « investissements dans les exploitations agricoles de la filière banane »

La Collectivité Territoriale de Martinique vous informe de l'ouverture du dépôt de demande d'aide au titre de la « modernisation des exploitations agricoles », relevant du dispositif 4.1.1 du Programme de Développement Rural de la Martinique 2014-2020.

Cette mesure vise à soutenir les agriculteurs et groupements d'agriculteurs dans leur effort d'équipement et de modernisation des exploitations, de façon à obtenir un tissu productif agricole consolidé et réparti sur la sole agricole encore disponible, dans un souci de développement durable et de généralisation de nouvelles pratiques culturales.

Elle soutient les projets individuels et collectifs présentant des investissements matériels et/ou immatériels dédiés aux :

« Investissements en lien avec la gestion de l'enherbement des parcelles et le traitement post récolte de la banane en station de conditionnement »

Le dépôt des dossiers est ouvert **du 20 décembre 2019 au 07 février 2020**.

Le montant de l'enveloppe FEADER proposé est de 500 000,00 €.

En cas de demandes supérieures à 500 000,00€, seront privilégiés :

- Les nouveaux demandeurs
- Les petites exploitations (classement établi par le service instructeur au stade de l'instruction)

Le formulaire de demande d'aide ainsi que la notice sont disponibles sur le site : www.europe-martinique.com

Ils sont à déposer par courrier au plus tard le 07 février 2020 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**CTM – Direction des Fonds Européens
Immeuble Pyramide
165-167 Route des Religieuses
97200 Fort de France**

ou par courriel : aap.europe@collectivitedemartinique.mq